

INFORMATION

**Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société**

**LA PRESENTE NOTIFICATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST ETABLIE
SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

**NOM /FONCTION DE LA PERSONNE EXERCANT DES RESPONSABILITES DIRIGEANTES OU DE LA
PERSONNE ETROITEMENT LIEE :**

MAKEMO CAPITAL Société par actions simplifiée personne morale liée à Antoine Flamarion, Président de AF&Co Management, elle-même Gérant de Tikehau Capital

NOTIFICATION INITIALE / MODIFICATION:

Notification initiale

COORDONNEES DE L'EMETTEUR

NOM : TIKEHAU CAPITAL
LEI : 969500BY8TEU16U3SJ94

DETAIL DE LA TRANSACTION

DATE DE LA TRANSACTION : 16 décembre 2022
LIEU DE LA TRANSACTION : Hors plateforme de négociation
NATURE DE LA TRANSACTION : Cession
DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT FINANCIER : Actions Fakarava Capital, instruments financiers liés à l'action Tikehau Capital

INFORMATION DETAILLEE PAR OPERATION

PRIX UNITAIRE : 3.0600 Euro
VOLUME : 11 235 910.0000

INFORMATIONS AGREGÉES

PRIX : 3.0600 Euro
VOLUME : 11 235 910.0000

**TRANSACTION LIEE A L'EXERCICE DE PROGRAMMES D'OPTIONS SUR ACTIONS OU SUR UNE ATTRIBUTION
D'ACTIONS GRATUITES OU DE PERFORMANCES :** NON

DATE DE RECEPTION DE LA NOTIFICATION : 04 janvier 2023

COMMENTAIRES :

Cette cession d'actions Fakarava Capital par Makemo Capital fait l'objet d'une déclaration pour les deux raisons suivantes :
Makemo Capital est une personne étroitement liée à deux personnes dirigeantes de Tikehau Capital, à savoir :

- AF&Co Management, Gérant, dont Monsieur Antoine Flamarion est le Président ; et
- MCH Management, Gérant, dont Monsieur Mathieu Chabran est le Président.
Monsieur Antoine Flamarion est également Président de la société AF&Co, elle-même Président de Makemo Capital et Monsieur Mathieu Chabran est également Président de la société MCH, elle-même Directeur général de Makemo Capital.

La société Fakarava Capital ne détient comme actif que des titres de Tikehau Capital et ses actions sont donc considérées comme des instruments liés à l'action Tikehau Capital.

"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. En application du règlement (UE) n° 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le droit d'accès et le cas échéant, de rectification, d'effacement, d'opposition ou de limitation du traitement des données personnelles des personnes physiques les concernant, peut être exercé par courrier à l'adresse suivante : AMF - Délégué à la protection des données - 17 place de la Bourse, 75002 Paris ; et via le formulaire « données personnelles » accessible sur le site internet de l'AMF. Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL."